

## AVENANT N° 7 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE 2014-2017

Entre :

- le **MINISTERE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**  
représenté par la directrice des sports,  
désigné ci-dessous par le ministère

et

- la **Fédération française de gymnastique**  
représentée par son président, Monsieur James BLATEAU  
désignée ci-dessous par la fédération,  
Numéro de Siret : 78440583900043

### PREAMBULE :

La convention pluriannuelle signée en 2014 par les deux parties prévoit que la subvention est notifiée chaque année par le ministère chargé des sports et en mentionne le montant prévisionnel. Le présent avenant a pour objet de définir les objectifs et actions retenus d'un commun accord pour 2017 et d'en fixer les modalités financières.

### COMPLEMENT :

*Considérant les mesures du comité interministériel égalité et citoyenneté du 6 mars 2015 qui prévoit notamment un droit universel au service civique d'une part et la mobilisation des fédérations sportives dans un programme « citoyens du sport » d'autre part ;*

Il est ajouté au 1) de l'article 1 de la convention pluriannuelle 2014-2017 « Objet de la convention et engagements » la mention suivante :

- Obtenir l'agrément national de l'agence du service civique pour l'accueil de volontaires et promouvoir la signature de contrats (dans les structures affiliées de la fédération),
- Mettre en œuvre le plan fédéral Citoyens du sport afin de favoriser une plus grande accessibilité à la pratique sportive des jeunes âgés de 14 à 20 ans.

### ARTICLE 1 : Objectifs particuliers

Dans le cadre des objectifs généraux définis à l'article 1 de la convention pluriannuelle, la fédération s'engage à mettre en œuvre la politique et les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs partagés définis à l'article 1 et plans d'actions figurant dans les tableaux annexés au présent avenant tant pour la performance que pour le développement.  
Les annexes font partie intégrale du présent document.

L'administration s'engage, sous réserve de la disponibilité des crédits, à soutenir financièrement la réalisation de ces objectifs dans les conditions exposées ci-après.

**ARTICLE 2 : Modalités d'exécution de la convention pluriannuelle**

Les tableaux annexés au présent avenant retracent les financements apportés en 2017 par le ministère chargé des sports aux projets de la fédération<sup>1</sup> concourant à la réalisation des objectifs généraux mentionnés à l'article 1 de la convention pluriannuelle et des objectifs et actions particuliers prévus.

**ARTICLE 3 : Montant de la subvention et conditions de paiement**

Le montant de la subvention attribuée à la fédération sur le programme Sport pour l'année 2017 s'élève à 2 021 964 €. Déduction faite de l'avance prévisionnelle versée, soit 950 850,5 €, le solde restant s'élève à 1 071 113,5 €. Il est versé en une fois, après signature du présent avenant.

Par ailleurs pour mémoire, il convient d'ajouter à cette subvention 580 000 € concernant les aides personnalisées (toutes charges comprises) aux sportifs de haut niveau de la fédération mises en place auprès du Comité national olympique et sportif français (CNOSF). Le CNOSF est chargé d'en assurer le versement aux sportifs, conformément aux indications de la fédération, laquelle s'engage à respecter les orientations fixées en ce domaine par le ministère.

Au total, le soutien financier direct du ministère s'élève donc à 2 601 964 €.

Aussi, la valorisation des cadres techniques affectés par le ministère en qualité de conseillers techniques sportifs auprès de la fédération s'élève à : 5 692 950€.

Pour mémoire, la subvention précédemment versée au titre des indemnités de sujétion attribuées par le ministère aux agents publics exerçant des missions de conseillers techniques sportifs auprès de la fédération, conformément aux articles R. 131-16 et R. 131-23 du Code du sport est remplacée par le versement direct aux agents, par le ministère, d'une indemnité d'un montant égal.

**ARTICLE 4 :**

Les autres clauses de la convention initiale non contraires au présent avenant demeurent applicables.

Fait à Paris le 04 SEP. 2017

LE PRESIDENT DE LA FEDERATION  
FRANÇAISE DE GYMNASTIQUE



LA DIRECTRICE DES SPORTS

La directrice des sports

Laurence LEFEVRE

WISE LE 30/08/2017 DANS CHORUS PAR LE  
CONTROLEUR BUDGETAIRE ET  
COMPTABLE MINISTERIEL  
N° EJ 2.100.2.70831

<sup>1</sup> —dont le coût prévisionnel inscrit sur la demande de subvention est rappelé sur les tableaux annexes en regard de la subvention accordée

## **LISTE DES ANNEXES**

Annexe 1 – Objectifs et indicateurs de performance

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

Annexe 1 - Objectifs et indicateurs

Objectifs et indicateurs de performance nationaux retenus par le ministère	2015		2016		2017	
	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible
Accroître la pratique sportive, notamment au sein des clubs, en apportant une attention particulière aux publics prioritaires	287358	323633	293166	323633	293166	323633
Nombre de licences	287358	323633	293166	323633	293166	323633
Nombre d'ATP	0	0	0	0	0	0
Nombre total de licences et d'ATP	287358	323633	293166	323633	293166	323633
Nombre et taux de licences féminines	232066 (80,76%)	255216 (78,86%)	236389 (80,63%)	255216 (78,86%)	236389 (80,63%)	255216 (78,86%)
Nombre et taux de licences en ZLUS	(%)	9700 (3%)	(%)	9700 (3%)	(%)	10000 (3,03%)
Nombre et taux de licences de jeunes de 14 à 20 ans	42251 (14,7%)		42904 (14,63%)		42904 (14,63%)	
Nombre de clubs accueillant des personnes en situation de handicap	64	0	0	0	0	0
Promouvoir la rigueur financière et l'efficacité des fédérations sportives	49,72	50,0 %		50,0 %		50,0 %
Solidité financière	49,72	50,0 %		50,0 %		50,0 %
Conforter le rang de la France parmi les grandes nations sportives	0	13		14		13
Rang sportif de la France	0	13		14		13
Renforcer le respect de l'éthique dans le sport et préserver la santé des sportifs	93,83%	100%	91,41%	100%	91,41%	100%
Taux de suivi médical complet - STIN	93,83%	100%	91,41%	100%	91,41%	100%
Taux de suivi médical complet - Espoirs	86,84%	100%	100%	100%	100%	100%
Emplois d'avenir	100	0	100	0	100	0
Nombre d'emplois d'avenir	100	0	100	0	100	0
Lettres de missions signées dans CTS-Web	14 (19,42%)		47 (66,2%)		47 (66,2%)	
Nombre et taux de lettres de missions signées	14 (19,42%)		47 (66,2%)		47 (66,2%)	

Objectifs partagés	Indicateur	N-2		N-1		N	
		Réalisé	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible
Dynamiser les territoires et mettre en synergie leurs différents acteurs pour mettre en œuvre le projet fédéral	Nombre de contrats d'objectifs territoriaux signés avec les comités régionaux	17	12	6	12	6	16
Rendre accessible la pratique gymnique pour un public en situation de handicap	Nombre de cadres ayant une formation spécifique HandiGym	63	55	62	55	62	60
Gym santé: promouvoir la dimension prévention et bien être auprès du public Senior	Nombre de licenciés de plus de 50 ans	16371	19170	15797	19170	15797	20128
Consolider et améliorer les résultats internationaux dans les compétitions de référence pour les catégories Senior disciplines olympiques et de haut niveau	Nombre de médailles dans les compétitions de références pour les catégories Senior disciplines olympiques et de haut niveau	4	18	6	18	6	18
Consolider la professionnalisation de la gestion des clubs et de l'encadrement technique. Promouvoir les métiers du sport	Nombre de diplômés DE BP CQP	287	375	271	375	271	400
Sensibiliser les pratiquants au développement durable lors des manifestations nationales et 1/2 finales	Nombre d'actions réalisées dans les compétitions nationales et de zone		9		9		10
Rendre accessible la pratique gymnique et l'accès aux responsabilités des adolescents et des jeunes adultes	Nombre de licenciés des 14 à 20 ans engagés dans une formation de juge ou de cadre	5600	3300	4783	3300	4783	3450
Positionner la FFGYM comme acteur majeur de la gymnastique internationale aux plans techniques, événementiel, institutionnel	Nombre d'événements internationaux organisés sur le territoire	25	30	26	30	26	33

JB

Objectifs / Action / Rubrique	Montants		Demande	Accordé	Engag. fédéral
	Budget				
Lettres de missions signées dans CTS-Web	60 000 €		40 000 €	40 000 €	20 000 €
Action 1	60 000 €		40 000 €	40 000 €	20 000 €
Structure fédérale	60 000 €		40 000 €	40 000 €	20 000 €
Consolider la professionnalisation de la gestion des clubs et de l'encadrement technique.					
Promouvoir les métiers du sport	700 000 €		200 000 €	179 000 €	521 000 €
Action 1	50 000 €		30 000 €	19 000 €	31 000 €
Structure fédérale	50 000 €		30 000 €	19 000 €	31 000 €
Action 4	650 000 €		170 000 €	160 000 €	490 000 €
Professionnalisation de l'activité	500 000 €		130 000 €	130 000 €	370 000 €
Formations fédérales	150 000 €		40 000 €	30 000 €	120 000 €
Accroître la pratique sportive, notamment au sein des clubs, en apportant une attention particulière aux publics prioritaires					
Action 1	35 000 €		20 000 €	20 000 €	15 000 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	35 000 €		20 000 €	20 000 €	15 000 €
Consolider et améliorer les résultats internationaux dans les compétitions de référence pour les disciplines olympiques et de haut niveau					
Action 2	2 715 000 €		1 585 000 €	1 263 964 €	1 451 036 €
Aides personnalisées (AP)	2 460 000 €		1 420 000 €	1 125 000 €	1 335 000 €
Collectif RELEVE - Stages et compétitions	800 000 €		580 000 €	580 000 €	220 000 €
Parcours de l'excellence sportive (PES)	740 000 €		400 000 €	235 000 €	505 000 €
Action 3	920 000 €		440 000 €	310 000 €	610 000 €
Protection de la santé du pratiquant (SMIR)	255 000 €		165 000 €	138 964 €	116 036 €
Accompagnement sanitaire préventif	125 000 €		85 000 €	58 964 €	66 036 €
Conforter le rang de la France parmi les grandes nations sportives	130 000 €		80 000 €	80 000 €	50 000 €
Action 2	1 380 000 €		730 000 €	677 000 €	703 000 €
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	790 000 €		430 000 €	407 000 €	703 000 €
Parcours de l'excellence sportive (PES)	380 000 €		200 000 €	190 000 €	190 000 €
Soutien aux sportifs (hors AP)	210 000 €		100 000 €	80 000 €	130 000 €
Dynamiser les territoires et mettre en synergie leurs différents acteurs pour mettre en oeuvre le projet fédéral					
Action 1	1 040 000 €		450 000 €	356 000 €	684 000 €
Structure fédérale	1 040 000 €		450 000 €	356 000 €	684 000 €
Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive	990 000 €		420 000 €	331 000 €	659 000 €
Gym santé: promouvoir la dimension prévention et bien être auprès du public Senior	50 000 €		30 000 €	25 000 €	25 000 €
Action 3	100 000 €		40 000 €	20 000 €	80 000 €
Promotion des APS comme facteur de santé	100 000 €		40 000 €	20 000 €	80 000 €
Rendre accessible la pratique gymnique et l'accès aux responsabilités des adolescents et des jeunes adultes					
Action 4	80 000 €		60 000 €	30 000 €	50 000 €
Formations fédérales	80 000 €		60 000 €	30 000 €	50 000 €
Positionner la FEGYM comme acteur majeur de la gymnastique internationale aux plans techniques, événementiel, institutionnel					
Action 1	50 000 €		20 000 €	16 000 €	34 000 €
Programmes d'échanges internationaux	50 000 €		20 000 €	16 000 €	34 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 160 000 €</b>		<b>3 145 000 €</b>	<b>2 601 964 €</b>	<b>3 558 036 €</b>

Dont montant destiné aux aides personnalisées :

580 000 €

Montant total de la subvention versée par le ministère hors aides personnalisées :

2 021 964 €



BANQUE POPULAIRE  
RIVES DE PARIS

**RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE**

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Ce relevé est destiné à être remis sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement de quittances, etc...).

TITULAIRE DU COMPTE  
ASS FEDERATION FRANCAISE DE  
GYMNASTIQUE

DOMICILIATION  
BPRIVESVIGNEUX SUR SEINE (00038)

RIB

10207 | 00038 | 04038033681 | 31

IBAN

FR76 | 1020 | 7000 | 3804 | 0380 | 3368 | 131

BIC

CCBP FRPP MTG



BANQUE POPULAIRE  
RIVES DE PARIS

**RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE**

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Ce relevé est destiné à être remis sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement de quittances, etc...).

TITULAIRE DU COMPTE  
ASS FEDERATION FRANCAISE DE  
GYMNASTIQUE

DOMICILIATION  
BPRIVESVIGNEUX SUR SEINE (00038)

RIB

10207 | 00038 | 04038033681 | 31

IBAN

FR76 | 1020 | 7000 | 3804 | 0380 | 3368 | 131

BIC

CCBP FRPP MTG